

**Offre d'emploi : Service de logement – Personne Coordonnatrice à l'animation**  
**Résidence Médard-Collette ou Lefebvre**  
**Année universitaire 2023-2024**

**CAMPUS :** Moncton

**TYPE :** Emploi étudiant

**# Postes disponibles :** 1 poste

**PÉRIODE D'EMBAUCHE :** Du 28 août 2023 au 23 décembre 2023 et du 3 janvier 2024 au 2 mai 2024

**FONCTIONS ET INFORMATION GÉNÉRALE :**

**Description du poste :**

Répondant au Service de logement, la personne coordonnatrice à l'animation voit au bon fonctionnement des activités en résidences. De plus, la personne voit à la promotion et à la mise en œuvre des activités sociales, éducatives, culturelles et sportives pour les locataires.

**Fonctions :**

En particulier, la personne coordonnatrice à l'animation doit :

- Participer à l'accueil et voir à promouvoir l'intégration et la rétention à l'Université par l'entremise d'activités sociales, éducatives, culturelles et sportives;
- Organiser et coordonner le travail d'animation avec les personnes assistantes et/ou gérantes et les comités d'activités sociales de chaque résidence;
- Créer un calendrier d'activités au début de chaque session, organiser ces activités au courant de l'année;
- En collaboration avec la personne responsable du Service de logement, gérer les médias sociaux du Service se rapportant aux activités;
- Remettre des rapports d'activités périodiques;
- Assurer la dynamique entre les résidences par la promotion et la mise en œuvre d'activités entre les résidences Lefebvre, Médard-Collette, Lafrance, P.-A. Landry et les immeubles à appartements;
- Recevoir et traiter les demandes venant du Service de logement en matière de financement pour les activités en résidences;
- Assurer la gestion d'une petite caisse pour les activités en résidences sous la supervision de la gestionnaire du logement;
- Collaborer avec les autres services disponibles sur le campus dans l'organisation d'activités sociales, éducatives, culturelles et sportives;
- Connaître les ressources et les services disponibles sur le campus qui sont susceptibles de fournir un soutien aux personnes étudiantes;
- Assister aux réunions mensuelles;
- Accomplir toutes autres tâches assignées par ses supérieurs.

**EXIGENCES REQUISES :**

- Être étudiante ou étudiant et avoir habité en logement universitaire à l'Université de Moncton en 2022-2023 et retourner en 2023-2024;
- Faire preuve de maturité et d'initiative;
- Être disponible et présent pour les locataires;
- Faire preuve de maturité, d'autonomie, d'initiative personnelle, de créativité;
- Capable de travailler dans un environnement multitâche et de respecter les échéanciers;
- Démontrer un esprit de jugement et sens de l'organisation;
- Démontrer de bonnes habiletés de communication et relations interpersonnelles;
- Posséder de l'entregent et faire preuve de tact et de diplomatie.

**SALAIRE :** Durant la période d'embauche, la personne employée reçoit un salaire d'environ 7 600\$, répartis sur les huit mois de l'année universitaire. Elle ou il devra payer les frais de son logement. Tout emploi supplémentaire sur le campus ne doit pas dépasser cinq heures totales. Si elle ou il travaille à l'extérieur du campus, cet emploi ne doit pas interférer avec les responsabilités de ce poste.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature sont priées de nous faire parvenir le formulaire dûment rempli. Seules les candidatures complètes seront prises en considération.

**FERMETURE DU CONCOURS :** **15 mars 2023** - Vérifier le site web du Service de logement pour avoir accès au formulaire d'application et procédures pour soumettre votre candidature

**INFORMATIONS ET CANDIDATURE :** Service de logement, local 112, Résidence Médard-Collette  
[logement@umoncton.ca](mailto:logement@umoncton.ca), 506-858-4008.